

L'EPR2 toujours dans la course



La candidature d'installation d'un EPR2 sur le site de la centrale du Blayais a été officiellement scellée le 3 juin au Centre de formation multimétiers de Reignac, par Sophie Brocas, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, et Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.

Ils ont conjointement fait savoir que « le comité stratégique constitue ainsi une nouvelle étape structurante, dans le prolongement du travail engagé

depuis plusieurs années. Il intervient à un moment clé, avec la remise imminente du dossier de soutien à la candidature du Blayais au délégué interministériel au nouveau nucléaire, venant concrétiser cet effort collectif au long cours ».

Cette candidature ne fait pas l'unanimité, notamment auprès du groupe des Écologistes à la Région. « Implanter un EPR dans une zone exposée aux risques climatiques et dépendante des ressources en eau fragilisées est

une aberration, estime Thierry Perreau. Le problème se pose déjà actuellement aux centrales de Civaux (Vienne), de Chinon-Avoine (Indre-et-Loire) ou de Golfech (Tarn-et-Garonne) : certains réacteurs sont régulièrement mis à l'arrêt l'été, lors de périodes de sécheresse et/ou canicule, faute de débit ou en raison de températures de l'eau trop élevées. Les biotopes sont régulièrement impactés par des eaux trop chaudes. »

U.A.